



Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Champ de formations Informatique

Université Toulouse 1 Capitole

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Xavier Galiègue, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Informatique* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent :

- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

## PRÉSENTATION

Le champ *Informatique* de l'Université Toulouse1 Capitole recouvre une licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS), un master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) co-accrédité avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, et deux Licences professionnelles (LP) : *Métiers de l'informatique : applications web* et *Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels*. Ces formations sont assurées au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Informatique, composante de l'Université Toulouse 1 Capitole et de son domaine unique *Droit, économie, gestion*. Il accueille aussi le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique*, non concerné par cette évaluation. Les formations sont dispensées à Toulouse et à Rodez pour le DUT et la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels*. La licence MIASHS dispose de trois parcours en troisième année (L3), avec un parcours MIAGE menant au master de même nom, un parcours *Technologies de l'information (TI)* et un parcours double diplômant avec la licence *Économie* de l'École d'économie de Toulouse. Le master MIAGE de son côté accueille aussi des étudiants provenant des champs *Économie* et *Administration et communication* de l'Université Toulouse 1 Capitole et de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Quant aux LP, elles sont plutôt ouvertes à des étudiants provenant de formations supérieures courtes (diplôme universitaire de technologie (DUT), brevets de technicien supérieur (BTS)) qu'aux étudiants engagés dans des cursus de licence. L'adossement recherche en informatique de la formation est assurée par l'appartenance des enseignants-chercheurs à l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT) et au laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS). Des poursuites en études doctorales sont assurées dans le cadre de l'école doctorale n° 475 : *Mathématiques, informatique, télécommunications* de Toulouse.

## AVIS GLOBAL

Le champ *Informatique* propose une offre de formation cohérente, avec une licence généraliste menant à une spécialisation progressive en trois parcours en L3, en MIAGE, TI et *Économie*, un master MIAGE dans la continuité du parcours de licence et deux LP *Métiers de l'informatique*. Ces dernières accueillent des étudiants issus de BTS et de DUT et sont bien positionnées en termes d'insertion professionnelle directe. Tourné dans un domaine porteur, le champ *Informatique* dispose de partenariats solides et pérennes avec le monde socio-économique local, qui sont garants de la bonne insertion professionnelle de ses étudiants. Il bénéficie d'un adossement recherche satisfaisant, aussi bien dans le domaine informatique que dans ceux des sciences humaines et sociales et de la gestion. Les formations du champ permettent aussi aux étudiants d'accéder à d'autres formations en informatique dans les autres universités toulousaines. Cette appréciation serait totalement positive si le dossier n'était aussi succinct dans la présentation de la licence MIASHS et notamment sur les poursuites d'études des étudiants issus de cette formation, qui ne sont pas détaillées. Quant aux LP, elles souffrent d'un certain manque d'attractivité, se traduisant par des effectifs faibles et en baisse. Le taux de réussite de ces LP, satisfaisant pour la LP *Métiers de l'informatique : applications web* (100 %), l'est beaucoup moins pour la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels* (75 %). L'insertion professionnelle des étudiants est bonne, même si le dossier de la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* présente d'inexplicables lacunes dans ce domaine.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Le champ *Informatique* s'inscrit dans le domaine unique *Droit, économie, gestion* de l'Université Toulouse 1 Capitole en complément des champs *Économie, Administration et communication*, tout en étant ouvert aux autres cursus informatique de l'Université fédérale de Toulouse, regroupement d'établissements de la région Occitanie. Il permet aux étudiants d'acquérir une double compétence dans le domaine de l'informatique et des sciences humaines et sociales les conduisant à une spécialisation dans l'informatique de gestion, en économie et dans les technologies de l'information, tandis que les LP *Métiers de l'informatique* visent plus à l'acquisition d'une spécialisation forte pour des étudiants issus de formation supérieures courtes.

Les formations du champ *Informatique* s'inscrivent dans une offre de formation large au niveau des autres universités toulousaines, l'Université Toulouse Jean Jaurès proposant un cursus complet en licence-master MIASHS et l'Université Toulouse III - Paul Sabatier proposant, en plus du master MIAGE co-accrédité, deux masters *Informatique* et *Réseaux et télécoms*, sans que le dossier donne de précisions sur les flux croisés d'étudiants entre les différentes licences MIASHS et ces masters. Le master MIAGE s'inscrit bien dans l'offre

nationale de cette mention, les masters MIAGE les plus proches étant proposés par les Universités de Bordeaux et d'Aix-Marseille, avec un bassin d'emploi large et dynamique dans ce domaine.

Le champ *Informatique* propose une organisation pédagogique axée en licence sur un tronc commun sur les deux premières années d'études et une spécialisation en trois parcours en L3, dont deux mènent directement à un master du champ (master MIAGE) ou à un parcours de master co-accrédité (master *Économie*). Le master MIAGE se subdivise ensuite en trois parcours en première année (M1), puis en cinq parcours en deuxième année (M2), organisés sur les deux universités, avec un parcours international *Innovative Information System (2IS)* délivré en langue anglaise. Cette spécialisation progressive va de pair avec la professionnalisation des cursus, qui se traduit par des offres de formation continue et en alternance pour la licence MIASHS et pour le master MIAGE, dont près de la moitié des étudiants sont en alternance. Cette professionnalisation est bien sûr aussi présente dans les LP, à travers l'administration de projets tutorés et de stages. L'ensemble des compétences acquises est bien décrit dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. L'accès aux ressources numériques est généralisé, ainsi que le recours aux pédagogies innovantes (pédagogie inversée, par projet, jeux). En revanche, l'ouverture internationale de la formation est inégale : en dehors du parcours *2IS* du master MIAGE et de la certification *Business Language Testing Service (BULATS)* de la LP *Métiers de l'informatique : applications web*, elle reste limitée à des enseignements en langue anglaise.

Le pilotage de l'offre de formation du champ *Informatique* repose sur des équipes pédagogiques se réunissant à échéances régulières. En licence, il diffère selon les parcours : alors qu'il est réalisé pour le parcours *Économie* par le conseil de perfectionnement de la licence *Économie* de l'École d'économie de Toulouse, il ne repose pas sur un conseil de perfectionnement pour les parcours MIAGE et *TI* au sein de l'UFR Informatique. Le master MIAGE présente une gouvernance plus formalisée, avec un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement n'est pas détaillé. Quant à l'évaluation des enseignements, elle est menée plus systématiquement en master MIAGE qu'en licence MIASHS, même si les dossiers restent bien imprécis sur ce point.

Les taux de réussite des formations du champ sont élevés en master MIAGE et dans les parcours MIAGE et IT de la licence. Le dossier fourni ne donne pas d'information sur les taux de réussite des deux premières années de la licence MIASHS, ce qui est regrettable. Quant aux LP *Métiers de l'informatique*, elles présentent des taux de réussite différents entre elles, plus faible pour la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels* que pour la LP *Métiers de l'informatique : applications web*. L'évolution des effectifs permet de s'interroger sur leur attractivité. L'ensemble du champ *Informatique* présente des taux d'insertion professionnelle élevés, aussi bien pour le master MIAGE que pour les LP, et en dépit des lacunes observées sur le dossier de la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*. Le devenir des étudiants issus de la licence MIASHS est moins bien renseigné et on ne connaît pas les types de master vers lesquels les étudiants se destinent, en dehors des masters déjà mentionnés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un ensemble complet de formations menant à une professionnalisation progressive.
- Un recours important à des pédagogies innovantes.
- Des complémentarités fortes avec certaines formations des champs *Économie, Administration et communication*.
- Des taux d'insertion professionnelle élevés.

### Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement pour la licence MIASHS et un manque d'information sur le suivi des étudiants à l'issue cette licence.
- Une faible attractivité des LP *Métiers de l'informatique*.

## Recommandations :

Si le champ *Informatique* a toute sa légitimité dans l'offre de formation du domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université Toulouse 1 Capitole et des autres universités avec lesquelles ses formations sont co-accréditées, il devrait veiller à mieux formaliser le pilotage de la licence, et notamment à réaliser un suivi des étudiants ne poursuivant pas leur cursus dans un des masters issus du champ. Il faudrait aussi réfléchir au positionnement de ses LP *Métiers de l'informatique* afin de maintenir leur attractivité. Enfin il faudrait aussi veiller à augmenter l'ouverture internationale du champ, encore faible.

## POINTS D'ATTENTION

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler, toutes les formations appartenant au champ *Informatique* ayant leur légitimité et des conditions de fonctionnement qui ne sont pas réhivitoires.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement(s) : Université Toulouse 1 Capitole

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1C) est une formation généraliste et transversale organisée sous la forme de trois parcours : un parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE), un parcours *Technologies de l'information* (TI) et un parcours double diplômant donnant l'équivalent d'une troisième année de licence *Économie*. La licence MIASHS accueille des étudiants en formation initiale, formation continue et en apprentissage (en troisième année (L3) de parcours MIAGE). La L3 se déroule sur deux sites : celui de l'UT1C et celui de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS).

### ANALYSE

#### Finalité

La licence MIASHS prépare les étudiants à une réelle variété de domaines, selon les parcours. Il peut s'agir des techniques de l'information et de la communication au sens large, à la gestion des entreprises ou à l'économie. Après un tronc commun en première (L1) et deuxième année (L2), la licence MIASHS propose trois parcours en L3 réellement différenciés. Le choix d'un parcours détermine la poursuite d'études dans un master spécialisé. « Théoriquement », un diplômé peut s'intégrer dans le monde professionnel, par exemple pour développer du logiciel et gérer de petits projets informatiques, mais la quasi-totalité des diplômés optent pour une poursuite d'études en master, ce qui est conforme aux exigences d'une licence généraliste. Les objectifs de la licence MIASHS sont clairement décrits et largement portés à la connaissance des étudiants, par exemple via le site de l'Université, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), etc. Les parcours sont cohérents avec les masters proposés, ce qui leur fait jouer un véritable rôle de préspecialisation. Certaines unités d'enseignement (UE) telles que l'UE « Professionnalisation » en L3 parcours MIAGE, le plus professionnel, constituent une sensibilisation aux besoins du monde socio-économique. On peut regretter que cela ne concerne pas les autres parcours. On regrette aussi le peu d'informations disponibles dans le dossier concernant les détails par parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le site toulousain présente deux autres licences MIASHS accréditées pour les Universités Toulouse - Jean Jaurès et Toulouse III - Paul Sabatier (UPS). La licence MIASHS de l'Université Toulouse 1 Capitole se distingue de la MIASHS de Toulouse 2 Jean Jaurès aussi bien sur son contenu que sur ses objectifs. A contrario, la proximité avec la licence MIASHS de l'UPS est réelle. D'ailleurs, les deux licences co-organisent la totalité du L3, par exemple selon le programme national des diplômes de MIAGE. Le dossier ne dit rien de la mutualisation avec l'UPS. La formation de l'Université Toulouse 1 Capitole se distingue par ses différents partenariats et liens avec les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Chaque année, environ 90 élèves de CPGE déposent un dossier de candidature pour une admission directe en L3 parcours *Économie* et MIASHS. La formation a développé quelques collaborations et des partenariats avec le monde socio-économique. On peut citer l'exemple de la convention entre l'Université et le groupe Airbus pour l'accueil de stagiaires et des alternants. Environ 20 % des enseignements sont assurés par des professionnels, du moins pour les parcours MIAGE et TI, ce qui est élevé pour une licence généraliste. L'équipe pédagogique comporte des enseignants-chercheurs attachés à des laboratoires dans les champs disciplinaires constitutifs de la licence, ce qui est un point fort indubitable. Point négatif : l'ouverture à l'international est relativement inexistante et la mobilité est marginale. Néanmoins, comme un nombre croissant d'établissements, l'Université Toulouse 1 Capitole a mis en place un dispositif de césure auquel adhèrent de plus en plus d'étudiants à la fin de leur licence. Le dossier ne fournit aucune information chiffrée ou détaillée à ce sujet. Des enseignants et des chercheurs étrangers sont régulièrement invités et les étudiants peuvent suivre certaines de leurs conférences, ce qui mérite d'être souligné.

### Organisation pédagogique

La licence MIASHS présente une structure ramifiée. À l'issue du bloc commun constitué par les deux premières années, elle offre trois parcours réellement distincts en termes de contenus et d'acquis pour poursuivre en master. La pluralité des parcours, ajoutée à la diversification de l'offre en formation, initiale, continue et en alternance pour le parcours MIAGE, ou encore à la grande diversité du recrutement en L3 (CPGE, Instituts universitaires de technologie (IUT), Brevets de technicien supérieur (BTS), etc.) nécessite une organisation pédagogique rigoureuse. À lire le dossier, il semble que ce soit le cas. L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à l'harmonisation des niveaux tout en visant un même niveau en fin de cursus, par exemple via la plateforme e-MIAGE. Autant la mobilité entrante est importante, autant la mobilité sortante semble inexistante, ce qui est surprenant alors même que l'anglais est enseigné à raison de 20 heures par semestre sur les trois années et que certains enseignements de spécialité sont dispensés dans cette langue. La licence MIASHS est ouverte aux procédures de validations des acquis de l'expérience (VAE), professionnels (VAP) et des études supérieures (VES). Toutefois, le dossier ne permet pas de se faire une idée précise du flux d'entrée. Des aménagements particuliers sont accordés aux étudiants présentant des contraintes spécifiques. La fiche du RNCP décrit clairement une formation pourtant à vocation généraliste. Un supplément au diplôme figurant également dans le dossier complète bien la description des compétences acquises. Selon les parcours, la place des périodes en milieu professionnel et la qualité des intervenants du monde socio-professionnel sont plus ou moins fortes. On peut regretter que le stage ne soit pas obligatoire dans le parcours *Économie* et MIASHS. Outre l'environnement et les plateformes pédagogiques habituels, le numérique est présent dans une innovation pédagogique d'« amphithéâtres actifs ». La formation favorise aussi des nouveaux modes d'apprentissage tels que l'apprentissage par projet ou l'enseignement inversé. Un grand nombre d'enseignants sont membres de laboratoires de recherche reconnus mais rien dans le dossier ne met l'accent sur une ouverture à la recherche dans la licence, ce qui est curieux.

### Pilotage

Le pilotage de la formation s'appuie sur l'équipe pédagogique, l'administration, les étudiants et des membres extérieurs mais il diffère d'un parcours à l'autre. Pour le parcours *Économie* et MIASHS, l'organisation est pilotée par l'École d'économie de Toulouse (EET). Les parcours MIAGE et TI ne disposent pas de conseil de perfectionnement, mais les concertations entre les parties prenantes ont lieu lors des réunions pédagogiques. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des différents jurys sont définis en début d'année pour tous les parcours. Les étudiants sont informés via l'espace numérique de travail (ENT).

Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes aux directives nationales et européennes. Signalons le cas particulier du parcours TI, dans lequel l'acquisition des connaissances est évaluée en contrôle continu intégral, ce qui est original pour une licence généraliste. Le dossier ne fournit aucune information sur l'autoévaluation de la formation, ce qui est regrettable. Tous les enseignements de la formation en licence sont transcrits en compétences dans les programmes communiqués aux étudiants. Ces compétences sont acquises

de façon progressive et figurent dans le supplément au diplôme fourni dans le dossier. Elles sont également bien décrites dans la fiche RNCP.

### Résultats constatés

Le dossier est particulièrement avare en informations chiffrées et détaillées concernant l'organisation des études, le recrutement et les résultats des étudiants. On ne trouve qu'un tableau général des intervenants dans la formation, sans distinction d'années et de parcours. On ne dispose que du contenu des enseignements de la L3 du parcours *Économie et MIASHS*, ce qui est bien maigre. L'exploitation des données fournies dans le dossier ne permet pas de porter un jugement objectif sur l'attractivité et le taux de réussite de la licence *MIASHS*. Signalons le très fort taux de réussite en L3 des parcours *MIAGE* et *TI*. L'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) de l'Université Toulouse 1 Capitole réalise des enquêtes auprès des diplômés, mais le dossier ne fournit aucune donnée numérique précise quant à un éventuel devenir professionnel des étudiants. Il indique que la quasi-totalité des étudiants poursuivent leurs études en master, ce qui est conforme aux attentes d'une licence généraliste. Les doubles diplômés du parcours *Économie et MIASHS* peuvent poursuivre en master des grandes écoles françaises, comme l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), l'école des hautes études commerciales (HEC), l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) ou encore Sciences Po Paris.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- De bons partenariats locaux.
- De bons dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite en L3.
- L'existence d'un stage en L3 pour les parcours *MIAGE* et *TI*.

### Principaux points faibles :

- Un pilotage perfectible, avec l'absence de conseil de perfectionnement dans les parcours *MIAGE* et *TI* ou d'autoévaluation de la formation.
- Une faible ouverture à l'international.
- Un dossier flou sur les règles de coopération avec les Universités Toulouse - Jean Jaurès et Toulouse III - Paul Sabatier.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Avec un dossier de 12 pages, auquel sont jointes énormément d'annexes souvent inutiles, certains points clefs de l'évaluation de la licence *MIASHS* de l'Université Toulouse 1 Capitole n'ont pas été abordés et d'autres l'ont été de façon succincte. Il est de ce fait délicat de réaliser une évaluation synthétique. Cette formation paraît reposer sur des bases solides, avec une organisation pédagogique et des parcours à la fois différenciés et pertinents. Un certain nombre d'améliorations peuvent contribuer à lui conférer une meilleure lisibilité et un bon positionnement, surtout au vu de l'offre en licences *MIASHS* à Toulouse - Jean Jaurès convient de mettre en place l'autoévaluation de la formation, un conseil de perfectionnement dans les parcours *MIAGE* et *TI* et un suivi du devenir des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB

Établissement(s) : Université Toulouse 1 Capitole

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : applications web* vise à former des spécialistes du développement et de la gestion de projets web, avec un objectif d'entrée immédiate dans le monde du travail. Elle propose un unique parcours *Responsable technique d'applications Internet (RTAI)*. L'enseignement est uniquement en présentiel. Elle peut être suivie en formation continue. Elle est dispensée sur deux sites : le lycée Saliège et l'Université Toulouse 1 Capitole. Il n'y a pas de délocalisation du diplôme.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les finalités de la formation sont clairement exposées dans le dossier. Les contenus de formation sont en adéquation, mêlant des enseignements informatiques, majoritaires, et des enseignements de droit, économie et gestion afin de former des spécialistes du développement d'applications Internet. Les métiers occupés en sortie de formation sont conformes à l'objectif de la LP : ils sont bien dans le domaine du web, avec une majorité d'emplois de techniciens. Les poursuites d'études sont rares (sept sur la période). La maquette de formation est cohérente par rapport à l'objectif de la LP : les contenus d'enseignement informatique sont tournés vers le développement web et la gestion de projet. Des enseignements complémentaires de culture professionnelle du web s'y ajoutent. La formation a logiquement pour objectif de former des diplômés opérationnels dès leur sortie de formation.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>D'autres formations à dominante web comme la LP <i>Métiers de l'informatique : applications web</i>, parcours <i>Design et réalisation d'applications mobiles (DReAM)</i> de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier existent dans son environnement immédiat mais la LP RTAI se positionne de toute façon dans un créneau de formation au sein d'un large bassin d'emploi. Le lien avec la recherche est essentiellement assuré par les interventions d'enseignants-chercheurs qui proposent des thématiques d'enseignement d'actualité.</p> <p>Mais la LP n'a pas vocation à former de futurs chercheurs. Les liens avec l'environnement socio-économique sont assurés par les interventions de professionnels, par le réseau des anciens étudiants et par un réseau d'entreprises partenaires qui ont accueilli des stagiaires ou des étudiants en projets tuteurés.</p> <p>Par ailleurs, la formation est soutenue par le mouvement des entreprises de France (MEDEF) régional, mais il n'y a</p>

pas de partenariat formalisé avec des entreprises. Un partenariat lie la formation et le lycée post-bac de Saliège depuis ses débuts. Il n'y a pas de partenariat international.

### Organisation pédagogique

La formation se déroule sur un an. Avec un seul parcours, sa structure est très lisible. L'enseignement se fait uniquement en présentiel, aussi bien pour les étudiants en formation initiale qu'en formation continue. Des dispositifs d'établissement existent pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques (handicap, sport de haut niveau) mais il n'est pas précisé si la formation les a mis en œuvre. La Validation des acquis de l'expérience (VAP) est possible, et quatre diplômes ont ainsi été délivrés sur la période.

La professionnalisation est bien présente au sein du cursus, par la présence des intervenants professionnels, par une préparation effective au processus de recrutement, par la présence de nombreux projets pédagogiques de groupe. Chaque trimestre, chaque étudiant rencontre individuellement le responsable de formation afin notamment d'évoquer son projet professionnel. Cet aspect est donc bien traité.

Il n'y a pas de certification professionnelle proposée aux étudiants.

Les projets sont présents dans les enseignements des matières techniques, et il y a également un projet tuteuré constitué d'une véritable mission professionnelle en groupe. Le stage est conséquent, au minimum de 16 semaines. Cet aspect est donc bien traité par la formation.

Le lien avec la recherche est assuré par les interventions des enseignants-chercheurs.

Une plateforme numérique Moodle est utilisée comme complément de l'enseignement en présentiel, notamment avec des vidéos et des jeux sérieux. Toutefois, le dossier n'est pas clair en ce qui concerne l'appropriation effective de l'outil par la formation. Il est possible que ce soit uniquement un dispositif d'établissement.

L'enseignement de la langue anglaise est assuré avec un volume horaire suffisant. Des mobilités sortantes sont possibles, mais il n'y a pas de données sur l'effectivité de ce dispositif. Il n'y a pas de mobilité entrante sur la période. Globalement l'ouverture internationale est faible.

Aucun dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné, ce qui est regrettable.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée entre académiques et professionnels qui représentent 45 % de l'équipe, opérationnels dans le cœur de métier et avec des niveaux de formation conformes à l'attendu d'une formation universitaire. Leur contribution horaire est de 38 % du volume total. La formation est co-dirigée par deux enseignants-chercheurs, l'un en section Informatique, l'autre en section Information-communication.

L'équipe se réunit trois fois par an : lors de la définition des projets tuteurés, lors de la réunion de mi-parcours de stage, lors du bilan de fin d'année. Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il inclut des intervenants de la formation, professionnels dans le secteur d'activité. Toutefois, sa composition exacte n'est pas précisée, et aucun compte-rendu de réunion n'est joint. Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement spécifiées. Les jurys d'examen sont constitués d'universitaires et de professionnels à part égale. L'attribution des crédits européens est claire. Il n'y a pas de dispositif formalisé de suivi des compétences, et l'acquisition des compétences transversales est surtout supposée être l'objet du projet tuteuré et du stage. Notons toutefois la présence significative d'enseignements non techniques contribuant à cette acquisition de compétences transversales.

Le supplément au diplôme est très complet.

Les modalités de recrutement sont claires et contribuent à un recrutement diversifié et équilibré. Compte tenu d'un recrutement homogène (majoritairement bac + 2 en informatique), il n'y a pas de dispositif de mise à niveau. Il n'y a pas de passerelles à l'entrée de formation et aucun recrutement étranger.

### Résultats constatés

La formation compte environ 26 étudiants avec baisse constatée des dossiers de candidatures à environ 60 ces dernières années, ce qui n'est pas très élevé. Ceci est analysé et des actions de correction sont d'ores et déjà mises en œuvre. Le recrutement est diversifié en brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de

technologie (DUT), licences générales, autres). Les effectifs sont stables (environ 25) avec une part variable d'étudiants en formation continue (de zéro à quatre). Les taux de réussite sont élevés, généralement proches de 100 %.

Le suivi des diplômés est de très bonne qualité. Il s'appuie sur un suivi d'établissement complété par un suivi propre à la formation à 6 et 12 mois. Les taux de réponse y sont élevés (75 réponses sur 89 diplômés). Les réponses sont analysées avec soin par les responsables de formation.

Les taux d'insertion sont bons, supérieurs à 80 % (souvent 90 %), et tous les emplois occupés sont dans le secteur d'activité visé. Il n'y a pas d'information directement sur la durée moyenne de recherche d'emploi, mais si, parmi les répondants, 78 % des diplômés sont en emploi à 6 mois, 100 % le sont à 30 mois. Les statuts des diplômés en emploi sont conformes au niveau de formation (30 % de cadres).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation très lisible dans un secteur bien identifié et porteur, avec de bons taux de réussite.
- Une proximité avec le monde professionnel, qui contribue à une très bonne employabilité des diplômés.
- Un suivi des diplômés bien pris en charge par les responsables de la formation.

### Principaux points faibles :

- Un manque d'évaluation des enseignements par les étudiants et pas de suivi formalisé des compétences.
- Une attractivité en baisse.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP RTAI est une formation très lisible, dans un secteur porteur. Elle veille à maintenir la pertinence de ses enseignements grâce à des contacts forts avec le monde professionnel et une observation fine du devenir de ses diplômés. Elle doit encore réagir à une montée de la concurrence de formations dans le secteur d'activité visé et maintenir ainsi son attractivité. Elle devrait aussi veiller à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS

Établissement(s) : Université Toulouse 1 Capitole

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*, également désignée par le nom de son parcours unique *Multimédia-mobilité-sécurité*, vise à former aux métiers de la conception de logiciels et applications. L'objectif de formation est une insertion immédiate dans le monde du travail. Les enseignements se font en présentiel sur un unique site de formation, l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Rodez. Il n'y a pas de délocalisation.

### ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la LP est de former aux métiers de la conception de logiciels, même si le dossier n'exprime pas clairement cet objectif. Les contenus sont en adéquation, permettant une employabilité directe, les poursuites d'études étant très occasionnelles, ce qui est appréciable.</p> <p>Les enseignements techniques couvrent bien les domaines actuels de la conception logicielle. Ils sont bien complétés par des enseignements de compétences transversales.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est présentée comme une suite possible au diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Informatique</i> du même département. Elle est regroupée sous la même mention avec deux autres formations de la région Occitanie (à Blagnac et Toulouse), mais les trois formations se sont concertées afin de ne pas entrer dans une concurrence directe. Les formations en question sont actuellement engagées dans un processus de définition d'un socle commun de compétences, ce qui témoigne de leur coopération.</p> <p>Le lien avec la recherche dans le domaine de formation est notamment assuré par l'intervention de trois enseignants-chercheurs, dont les enseignements sont reliés à leur activité de recherche. Par ailleurs, un intervenant extérieur aborde la question de la recherche industrielle.</p> <p>Les liens avec le tissu socio-économique sont forts et des entreprises sont présentées comme partenaires. La future ouverture de la formation à l'apprentissage bénéficie du soutien du syntec.</p> <p>La dimension internationale est très faible : un seul partenariat avec une université québécoise est évoqué, sans actions effectives ayant eu lieu sur la période d'expertise.</p>

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est tout à fait lisible et simple. Les enseignements sont dispensés en présentiel. La formation n'était pas accessible en apprentissage (ouverture en 2019) et la possibilité de formation continue n'est pas évoquée dans le dossier. Des dispositifs d'établissement sont en place pour les étudiants soumis à des contraintes particulières (sport de haut niveau, handicap) sans que le dossier mentionne sa mobilisation effective au sein de la formation. Il en est de même pour le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation est bien prise en charge. Les projets tuteurés sont élaborés avec soin afin de permettre une mise en œuvre des compétences techniques et transversales. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur curriculum vitae et de leur lettre de motivation. Enfin trois intervenants spécialisés dans le recrutement accompagnent individuellement les étudiants, incluant une préparation aux entretiens de recrutement et un bilan de compétences. Un responsable des stages est identifié et il s'assure du bon déroulement des stages. Trois modules présents dans la maquette contribuent à la préparation à l'insertion professionnelle. Il y a la possibilité de préparer et passer une certification en langue (*Business Language Testing Service*, BULATS). Ces points sont donc positifs.

Le lien avec la recherche est assuré au travers des interventions des enseignants-chercheurs.

L'établissement dispose d'un environnement numérique de travail. La pédagogie innovante est présente au travers de jeux sérieux et d'enseignements sous forme de projets. L'un des enseignants de la formation développe et utilise une plateforme d'apprentissage pédagogique. Cet aspect est bien traité dans la formation.

La mobilité sortante est encouragée mais semble extrêmement rare en pratique. Il y a eu un seul étudiant recruté à l'étranger sur la période. La place de l'international est donc très réduite à l'exception d'un partenariat avec une université québécoise.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est réduite mais l'équilibre entre universitaires et professionnels est satisfaisant. Quatre intervenants extérieurs assurent un peu plus du tiers du volume horaire, dans le cœur de métier de la formation. Les responsabilités sont bien définies et réparties (formation, stages, et trois chargés de mission à la pédagogie, aux relations externes et à l'international).

Le conseil de perfectionnement est commun aux trois parcours de la mention dans la région : le parcours *Multimédia-mobilité-sécurité* de l'Université Toulouse 1 Capitole et les deux parcours des Universités Toulouse - Jean Jaurès et Toulouse III - Paul Sabatier, alors qu'un conseil de perfectionnement propre à la mention de l'Université Toulouse 1 Capitole aurait pu en permettre un pilotage plus fin. Sa constitution est bien précisée, mais il semble surtout dédié à l'harmonisation entre les parcours. La formation s'appuie plutôt sur des réunions de l'équipe à la rentrée, lors de jurys et des conseils de département. Chaque fin de semestre, les étudiants sont consultés sur les enseignements via un questionnaire (joint en annexe, très complet), analysé puis transmis aux enseignants, ce qui est très appréciable.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement spécifiées et annoncées aux étudiants. L'équipe insiste sur l'expression sous forme de compétences acquises des enseignements. Une personne ressource, spécialiste des recrutements, aide à cette formulation. Le socle commun aux trois parcours des trois universités est défini à partir de compétences visées. Enfin, un portefeuille de compétences est utilisé. Cet aspect est donc bien pris en charge par la formation. Le supplément au diplôme est complet. Les premières semaines de la formation sont consacrées à trois modules de mise à niveau, sans évaluation, pour faire face à l'hétérogénéité des compétences des entrants. Il n'y a pas de passerelle envisagée par ailleurs. Dans certains modules, un tutorat individuel des étudiants par un enseignant est mis en place.

### Résultats constatés

Un service de la scolarité a pour mission d'effectuer le suivi des effectifs. C'est suite à un constat de la baisse de l'attractivité de la formation qu'il a été décidé d'ouvrir uniquement à l'apprentissage à la rentrée 2019. Effectivement, les effectifs connaissent des variations fortes (entre 23 et 13).

Les taux de réussite sont d'environ 75 %, ce n'est pas très élevé. Le taux d'abandon n'est pas mentionné. La formation assure un suivi de ses diplômés qui va au-delà du dispositif d'établissement, notamment via la cérémonie de remise des diplômes. Toutefois, le dossier ne donne pas de chiffres spécifiques à la formation

autre que ceux de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP). Le dossier n'analyse pas véritablement ces chiffres au demeurant. Les poursuites d'études ne sont pas encouragées et sont rares.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation qui assure bien la professionnalisation.
- Un encadrement des étudiants bien assuré, avec un suivi individuel et une évaluation précise des enseignements par les étudiants.
- Des méthodes pédagogiques innovantes mises en œuvre.

### Principaux points faibles :

- Peu d'analyse du suivi des diplômés alors que celui-ci est effectué.
- Un conseil de perfectionnement partagé non spécifique à la formation.
- Une attractivité limitée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* est bien positionnée dans un secteur porteur d'emplois mais son attractivité demeure fragile dans le bassin d'emploi de Rodez et des actions pour la renforcer doivent être envisagées. Elle s'intègre bien dans son environnement tant universitaire que professionnel. L'effort de professionnalisation est visible. Toutefois elle doit mieux suivre et analyser le devenir de ses diplômés, et disposer d'un conseil de perfectionnement propre à la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES

Établissement(s) : Université Toulouse 1 Capitole Université Toulouse III-Paul Sabatier

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) de l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1C) est co-accrédité avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UT3PS). Son objectif est de former des experts, capables de gérer les systèmes d'information des entreprises, grâce à des compétences en systèmes d'information, en gestion et en management. La première année (M1) propose trois parcours : *Ingénierie, données, protection & Ingénierie de la transformation numérique* (IDP&ITN), *Ingénierie métier* (IM) et *Innovative Information Systems* (2IS). La deuxième année (M2) se décompose en cinq parcours : IDP, ITN, *Ingénierie des processus métiers* (IPM), *Ingénierie des systèmes d'information d'aide à la décision* (ISIAD) et 2IS. Certains parcours peuvent être suivis en alternance ou en formation continue. Les enseignements ont lieu à Toulouse.

### ANALYSE

#### Finalité

Le dossier énonce brièvement l'objectif principal de la formation et décrit de manière très concise un objectif professionnel par parcours. Ces objectifs correspondent bien aux compétences acquises à l'issue de la formation, pour les parcours dont les enseignements sont détaillés, mais il n'est pas possible de vérifier cette adéquation pour ceux dont le détail des enseignements n'est pas fourni dans le dossier (M1 IM, M1 2IS, M2 IDP, M2 ITN), ce qui est regrettable.

Les métiers visés à l'issue de chaque parcours sont clairement énoncés et précisément détaillés et correspondent bien à l'intitulé de ceux-ci, et aux contenus des parcours pour ceux où l'information est fournie.

Une formation à distance est proposée via le processus national e-MIAGE (parcours IDP&ITN).

#### Positionnement dans l'environnement

Le master MIAGE étant proposé dans deux universités, le dossier montre la variété de licences pouvant l'alimenter en étudiants (*Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS), *Informatique, Économie, gestion, administration économique et sociale* (AES)). Un certain nombre de formations concurrentes existent également à Toulouse (masters *Informatique*, MIASHS, *Management des systèmes d'information* (MSI) et des écoles d'ingénieurs), mais aucune comparaison n'est faite dans le dossier avec le contenu de ces formations et leurs débouchés.

Au niveau national, le dossier montre bien que ce master s'appuie sur le réseau des formations MIAGE et

participe activement au rayonnement de ces formations. Au niveau international, la formation a une visibilité dans des pays francophones grâce à la formation à distance (e-MIAGE) et à des accords pour faire venir des étudiants en France (de Chine en particulier) ou proposer une mobilité à ses étudiants.

Le lien avec la recherche repose principalement sur l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT), d'où proviennent tous les enseignants-chercheurs en informatique de la formation, et l'école doctorale *Mathématiques, informatique et télécommunications de Toulouse* (MITT). Différentes interventions permettent de sensibiliser les étudiants à la recherche et à l'innovation (projets spécifiques, séminaires). La formation étant pluridisciplinaire, elle est adossée à d'autres laboratoires locaux (en gestion, en management, en économie).

Le dossier montre un lien fort de la formation avec son environnement socio-économique, grâce au suivi en alternance par la moitié des étudiants, au nombre important d'entreprises intervenant dans la formation et à l'organisation de divers événements entre les entreprises et la formation.

### Organisation pédagogique

L'organisation du master MIAGE correspond à trois formations communiquant peu ou pas entre elles. Le parcours 2IS étant international, il est isolé des autres. Les parcours IPM et ISIAD de l'UT1C ont un socle commun en M1, permettant une spécialisation progressive avec des enseignements d'ouverture au deuxième semestre. Les parcours ITN et IDP communs aux deux universités ont une première année commune et partagent plus de la moitié des enseignements de M2 ; là également, la spécialisation est donc très progressive.

La formation offre une grande variété de modalités en plus de la formation initiale classique, avec l'alternance, la formation continue, la formation à distance et la validation des acquis de l'expérience (VAE), selon les parcours. Des adaptations sont également prévues pour les étudiants à contraintes spécifiques comme les handicapés ou les sportifs de haut niveau.

La professionnalisation est au cœur de la formation, par l'alternance, mais aussi grâce aux nombreuses interventions d'entreprises dans les enseignements et pour divers projets dont certains sur les deux années. Ceci est complété par de nombreux projets à réaliser et un stage obligatoire chaque année (trois mois en M1 et cinq à six mois en M2).

Le numérique est bien sûr central dans cette formation en informatique, et de nombreuses innovations pédagogiques sont en outre mises en œuvre (pédagogie par projet, inversée, par le jeu). Du matériel informatique est proposé à chaque étudiant de l'UT3PS, et des salles de cours sont équipées pour de la pédagogie active. Ceci est très positif.

L'internationalisation est présente dans la formation à différents niveaux. Le parcours 2IS est entièrement en anglais et s'adresse en grande majorité à des étudiants étrangers. Tous les parcours proposent un cours d'anglais chaque semestre, et le passage d'une certification est possible (et offert). Chaque année, 20 étudiants chinois en provenance de quatre universités chinoises intègrent une année préparatoire, préalable à l'entrée en M1. Et un séjour à l'étranger est possible pour les étudiants de M1 dans le cadre d'échanges Erasmus+. Ces points démontrent donc une très bonne prise en compte de l'international dans la formation.

### Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique reflète bien les différentes disciplines enseignées dans la formation (informatique, gestion, communication, mathématiques, anglais), avec principalement des enseignants-chercheurs et de nombreux vacataires d'entreprises intervenant dans des matières importantes ou des projets.

L'équipe de pilotage représente tous les parcours mais aussi les deux universités, ce qui implique parfois deux personnes pour une même responsabilité. Le détail précis de sa composition n'est pas renseigné.

Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention et représente aussi les parcours. Sa composition générale (détail non fourni) est conforme et ses réunions sont annuelles. Aucun compte-rendu n'en est toutefois fourni, ce qui est regrettable. Des enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants et des auto-évaluations d'enseignants fournissent au conseil de perfectionnement de quoi analyser la formation et identifier d'éventuelles évolutions.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas fournies dans le dossier, mais les quelques exemples de répartitions de crédits européens montrent l'importance du stage en M2 et un bon équilibre entre les différentes matières.

Un travail important a été réalisé sur les compétences pour obtenir un livret de formation basé sur un référentiel européen. Ce livret n'a été décliné que pour quelques parcours, mais c'est en cours pour les autres parcours.

D'autre part, pour les alternants, un livret de suivi est disponible sur Moodle.

Un exemple de supplément au diplôme pour le parcours 2IS est fourni et décrit bien les compétences acquises.

Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place, à l'exception de tutorat des étudiants de M1 par des étudiants de M2, ce qui est à regretter.

### Résultats constatés

Les différents parcours de la formation sont très attractifs avec un total de 120 à 160 étudiants en M1. Le M2 accuse toutefois une baisse d'attractivité, avec 162 étudiants en 2016-2017 et 121 en 2018-2019. Les parcours IDP et ITN sont principalement suivis en alternance. Le parcours 2IS, créé récemment, a des effectifs déjà satisfaisants. En revanche, l'origine des étudiants n'est pas détaillée.

Les taux de réussite sont très bons (bien au-delà de 90 %), en M1 et M2.

Le suivi des diplômés est effectué par les cellules dédiées des universités, à 30 mois. La formation organise son propre suivi pour avoir un retour à plus court terme.

L'insertion professionnelle est remarquable, dès six mois. Une toute petite proportion de diplômés poursuit ses études (entre 4 % et 8 %), ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation. Les emplois obtenus correspondent bien à ceux visés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une excellente insertion professionnelle.
- Une très forte implication des entreprises dans la formation.
- Des méthodes pédagogiques innovantes.
- Des flux d'effectifs importants.
- De très bons taux de réussite.
- Une très bonne ouverture à l'international.

### Principaux points faibles :

- Une organisation de la mention en trois formations en parallèle sans passerelles.
- Un pilotage et une lisibilité de la formation rendus complexes par le nombre de parcours et le fait que la mention soit portée par deux universités.
- Un manque d'analyse de la baisse des effectifs en M2.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MIAGE est une très bonne formation professionnalisante. Son organisation sur deux universités et en cinq parcours reste cependant un peu confuse dans le dossier et apporte des contraintes comme la duplication des responsables. Si les objectifs professionnels de ces cinq parcours sont clairs, le pilotage et la lisibilité globale de la formation sont donc à améliorer. Il serait en outre important de mieux analyser la baisse des effectifs en M2 et de proposer des pistes d'amélioration dans ce domaine.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Toulouse, le 25 mars 2020

**Direction Générale des Services**

Réf. : CM/JBH/JJP EF  
Tél. : 05 61 63 38 59  
Courriel : direction.generale@ut-capitole.fr

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole,  
à

Madame la Présidente du HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

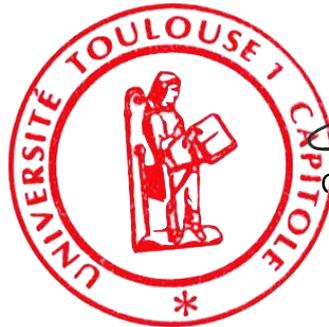
Objet : Observations relatives aux rapports d'évaluation des champs de formation de l'Université Toulouse 1 Capitole

Madame la Présidente,

Après avoir pris connaissance du contenu des rapports du HCERES sur les champs et mentions de formation de l'établissement, nous formulons les observations telles que précisées en annexe.

Nous remercions le comité pour son travail et ses recommandations dont il sera tenu compte.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.



La Présidente,

  
Corinne MASCALA

## **ANNEXE 1 : Champ Administration et Communication**

Responsable de champ : Francis Querol – Doyen de la Faculté d'Administration et Communication

Les observations portent sur la Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien.

1/ Il est reproché à la L3 de ne pas s'ouvrir suffisamment à l'alternance et à l'apprentissage. Or cette licence n'est ouverte qu'à l'alternance et à l'apprentissage.

2/ La place de cette formation au sein de la mention administration et communication. Deux éléments plaident en faveur du rattachement de cette formation à la mention. Tout d'abord, la licence pro s'intitule bien "administration" et "gestion des entreprises du paysage". Or le terme d'administration relève entièrement de notre mention "Administration et Communication. Même si le diplôme vise un public et une activité particuliers (entreprises du paysage). Du reste ce rattachement avait été souligné et justifié lors de la précédente évaluation. Ensuite, l'intitulé du diplôme a été modifié avec l'ajout du terme d'"administration" pour coller davantage à la mention.

3/ Le suivi des étudiants est sans doute un point faible qui devra être amélioré tout en sachant que cette responsabilité échoit à l'OVE et que le suivi est plus particulièrement le fait du partenaire.

## **ANNEXE 2 : Champ Droit**

Responsable de champ : Philippe Nelidoff – Doyen de la Faculté de Droit et Science politique

1-Après avoir pris connaissance des observations de l'HCERES sur le dossier autoévaluation, je constate avec satisfaction que les efforts que nous faisons pour bien équilibrer notre investissement entre le cycle Licence et le cycle Master ont bien été relevés, de même que la diversification de notre offre de formation et notre souci d'ouverture internationale qui se manifeste notamment par le développement de l'Ecole Européenne de Droit depuis 2014 et l'importance de la mention fusionnée droit international et droit européen.

2-En ce qui concerne le pilotage de nos formations, les conseils de perfectionnement sont aujourd'hui en place dans toutes les formations : un pour les Licences et un par mention de Master réunissant les responsables pédagogiques, des gestionnaires de scolarité, des étudiants et des représentants du monde socio-économique.

La réforme en cours de la procédure d'admission en Master nous a conduit à mettre en place des commissions pédagogiques pour chacune de nos 16 mentions de Master réunissant notamment les directeurs de M2. Des passerelles sont prévues entre les parcours de mention de Master. Un effort de structuration est également à l'ordre du jour, en particulier dans les deux mentions les plus fournies : « droit des affaires » avec le projet d'une Ecole de l'entreprise et dans la mention « droit international et droit européen » dont l'un des co-directeurs est désormais le directeur de l'Ecole européenne de droit.

L'évaluation des formations par les étudiants est en cours également, sous une forme dématérialisée, tant en L3 que pour la Licence professionnelle.

3-L'apprentissage des langues vivantes est renforcé en Licence avec une formation auto-guidée en L1 pour l'anglais et l'espagnol, en présentiel pour l'allemand et l'italien. Deux cours de droit en anglais sont créés dans le cadre de la réforme de la Licence. C'est en Master que l'effort devra être poursuivi.

4-Une plus grande utilisation du numérique est en cours avec la création de cours en ligne ouvrant à bonification en Licence, l'utilisation des plateformes Voltaire et Cogitest en L1, la mise en place d'une formation aux compétences informationnelles, en large partie dématérialisée, en Licence (avec crédits). La période actuelle de confinement nous incite également à réviser nos pratiques, avec une plus grande utilisation de la plateforme Moodle et les visio-conférences pour les cours et les TD ainsi que nos formations juridiques en FOAD. Le caractère pionnier rappelé est en mettre en relation avec l'Université Numérique Juridique Française où notre Université a été historiquement très présente.

5-Le suivi des diplômés est assuré par le niveau central. La création récente (2017) du réseau Alumni nous permettra d'aller plus loin.

6-Le faible taux de résultats dans le M2 droit fiscal (en formation continue) s'explique par le fait que certains étudiants sont inscrits sur deux ans.

### **ANNEXE 3 : Champ Économie**

Responsable de champ : Stéphane Gregoir – Directeur de l'École d'Économie de Toulouse - TSE

Quatre principaux points faibles ont été soulevés dans le rapport d'évaluation du champ de formation « Économie ». Nous apportons une information complémentaire pour en permettre une meilleure appréciation en les considérant successivement. Des réponses circonstanciées ont été faites dans le cadre adéquat pour les autres remarques faites dans les rapports d'évaluations des formations en licence et en master.

1. « Une absence des étudiants dans les conseils de perfectionnement. »

L'article L611-2 du Code de l'éducation stipule « Les établissements d'enseignement supérieur peuvent instituer en leur sein un ou plusieurs conseils de perfectionnement des formations comprenant des représentants des milieux professionnels. Les règles relatives à la composition et au fonctionnement de ces conseils sont fixées par les statuts de l'établissement.[...] ». L'article 5 de l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, apporte un éclairage sur les missions et la composition de ces conseils. Il stipule

« Art. 5. – Dans le cadre de la politique de l'établissement, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est notamment organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socio-professionnel. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site.[...] ».

D'une part, dans la mesure où les étudiants sont consultés par voie d'enquête, que leurs représentants par année et programme participent à des réunions semestrielles consacrées à l'évaluation des enseignements, les modalités pédagogiques et le contenu et l'articulation des enseignements, il nous semble que l'avis des étudiants est pris en compte. Nous veillons chaque année à communiquer auprès des étudiants sur les améliorations qui ont été mises en œuvre suite à leurs commentaires et évaluations. D'autre part, pour garantir une efficacité de fonctionnement des Conseils de perfectionnement, il a été retenu une composition des Conseils de perfectionnement plus légère que celle contenue dans l'arrêté du 22 janvier 2014. Ils se composent d'enseignants intervenant dans la formation, des responsables pédagogiques du programme, de représentants des personnels gestionnaires du programme, de membres de la direction de l'école et des représentants du monde académique international et du monde professionnel. Parmi ceux-ci, nous sollicitons pour les programmes de Master de jeunes diplômés qui ont une connaissance encore fraîche des enseignements dispensés et une première expérience de ce que ces derniers ont pu apporter de manière concrète dans leurs activités et des manques qu'il faut corriger. Ces retours nous semblent et se sont prouvés être pertinents et informatifs et complètent ce qui a déjà été discuté lors des réunions semestrielles avec les représentants des étudiants. Pour les Conseils de perfectionnement des Licences, nous envisageons d'y faire siéger les étudiants de M1 ou M2 précédemment délégués en Licence de manière à bénéficier de leur retour sur le caractère approprié de la préparation des élèves de Licence pour réussir en Master.

2. « Une qualité de l'insertion professionnelle qui ne concerne pas l'ensemble du champ car problématique pour le parcours Environmental and Natural Resources Economics du master Économie. »

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé au niveau des mentions et non des parcours. Les dernières informations (enquête à six mois) relatives à l'insertion professionnelle des différents parcours de la mention « économie » n'étaient pas fournies aux évaluateurs. Ils disposaient des informations à 30 mois et ont pu construire quelques statistiques sur l'insertion professionnelle des promotions anciennes. Le parcours « Environmental and Natural Resources Economics » a été repensé en particulier grâce aux travaux de son Comité de perfectionnement et doit encore connaître quelques évolutions. Néanmoins, si l'on se réfère à

l'enquête à six mois de la promotion 2018 (dernière disponible), le taux d'emploi à six mois est de 80%, légèrement inférieur au taux moyen de la promotion (91%), mais sensiblement supérieur à ce qui a pu être calculé sur le faible échantillon de répondants de l'enquête à 30 mois pour ce programme.

3. « Un taux de réussite non satisfaisant pour l'ensemble du champ du fait de sa faiblesse pour le parcours de formation à distance du master Économétrie, statistiques. »

Les données dont nous disposons donnent sur les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 pour les formations en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) des taux de réussite de 60% à 70% et des taux en moyenne similaires hors AUF. Le parcours de formation à distance est un parcours en deux ans. Une confusion est possible entre la catégorie des redoublants et celles des personnes qui commencent leur seconde année. Par ailleurs, le parcours de formation à distance du master « Économétrie, statistiques » est ouvert à des personnes en reprise d'étude, en emploi et/ou résidant à l'étranger en pays francophone. Même si le niveau académique des inscrits est analysé avec soin et la sélection qui en résulte, peut être exigeante, les personnes en emploi rencontrent souvent des difficultés matérielles à mener à bien leur formation longue et exigeante en parallèle de leur activité professionnelle. Des abandons sont observés chaque année.

4. « Une attractivité entachée par la baisse récente des effectifs du parcours international du master Économie. »

L'école a bénéficié d'un financement exceptionnel dans le cadre d'un IDEFI du PIA1. Cet IDEFI a permis de mettre en place un ensemble d'innovations pédagogiques (serious games, outils numériques, ...), un accompagnement plus individualisé des étudiants, une préparation à l'insertion professionnelle, ... Cela se matérialise par plusieurs emplois de nature pédagogique ou au sein d'un service de relations entreprises. Ce programme IDEFI apportait un financement limité dans le temps. La pérennisation de ces services demandait de générer des ressources nouvelles. Il a été décidé de mettre en place des parcours internationaux payants dans le cadre des articles 719-181 et suivants du Code de l'éducation. Les élèves déjà présents dans l'école au moment de la mise en place de ces parcours ont pu y avoir gratuitement accès. Les fluctuations à la baisse des effectifs des parcours internationaux sont donc liées au fait qu'une population a pu en bénéficier gratuitement. L'école a mis en place une stratégie de communication à destination des élèves étrangers pour faire connaître son offre de formation en masters professionnels. La formation à destination d'une carrière académique était déjà connue et bénéficiait de la notoriété internationale de l'équipe de recherche TSE.

## **ANNEXE 4 : Champ Gestion**

Responsable de champ : Hervé Penan – Directeur de l'Ecole de Management de Toulouse - TSM

### **Point d'attention 1**

*« Il apparaît prioritaire de renforcer le volume horaire des enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans les maquettes, en particulièrement en Licences Professionnelles... »*

Avec un effectif total de 20 Professeurs des universités et de 22 Maîtres de conférences, pour « *une offre de formation riche et équilibrée* », répondant à une demande sociale forte, le renforcement du nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans les formations du Champ Gestion est effectivement nécessaire. Ce point d'attention fait suite et reprend en cohérence le principal point d'attention formulé par le comité HCERES de notre laboratoire en novembre 2019. Celui-ci souligne que « *les résultats remarquables positionnent TSM-R comme une unité de référence en Sciences de Gestion en France, ... et que ... les tutelles devraient être interpellées sur la quantité de travail qu'abattent aujourd'hui collectivement les membres de TSM sur autant de fronts différents (formation, recherche et valorisation de la recherche) ... la soutenabilité du niveau d'activité de certains membres est particulièrement interrogée et seules des mesures fortes en soutien à TSM seraient susceptibles de garantir la pérennité des excellents résultats obtenus* ».

A court terme, nous répondons à une situation tendue par le déploiement de pratiques pédagogiques innovantes, le rééquilibrage des charges de service des équipes pédagogiques et le recours aux heures complémentaires dans les limites des plafonds autorisés. A moyen terme, le maintien de la qualité de l'offre de formation du champ Gestion, est effectivement conditionné à la création de postes d'enseignants-chercheurs en section 06, celle-ci relevant d'une politique nationale et d'arbitrages locaux.

Les licences professionnelles sont par définition des programmes très opérationnels destinés à préparer l'insertion professionnelle des étudiants. Ces programmes sont délivrés en alternance, importance est donnée aux enseignements dispensés par les intervenants professionnels et au rôle des tuteurs en entreprise. En fonction des moyens supplémentaires alloués, nous renforcerons la supervision académique et la qualité pédagogique des licences professionnelles qui « *répondent aux besoins du tissu économique du territoire* ».

### **Point d'attention 2**

*« Les indicateurs permettent de conclure de manière claire sur une très bonne et rapide insertion professionnelle »* en revanche, « *... la dimension qualitative des enquêtes d'insertion devrait être améliorée.* »

Conformément aux exigences de notre tutelle, l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'université réalise un suivi des diplômés à 30 mois. Du fait de sa périodicité (trop longue) et des biais de réponses (représentativité des répondants), ce travail ne permet pas de mener une analyse qualitative pertinente de l'insertion professionnelle de nos diplômés. Des questionnaires spécifiques propres à TSM, générés par formations pour des suivis détaillés à 3, 6 et 9 mois complètent le dispositif. Ils comprennent pour l'essentiel des données quantitatives (taux d'insertion avant la fin du stage de master, type de contrat, niveaux de rémunération). Le service Qualité de TSM proposera un questionnaire enrichi en données qualitatives (catégories de postes, niveaux de responsabilité, mobilité professionnelle, création d'entreprises) afin d'être en mesure de proposer une analyse plus précise des métiers et des évolutions de carrières de nos diplômés.

### **Point d'attention 3**

*« Pour les étudiants en master, une meilleure lecture des possibilités de poursuite d'études vers des parcours recherche serait bénéfique, ... un manque d'information et de lisibilité sur les parcours recherche »* est relevé.

La formation à la recherche commence dès la première année de chaque Master où un cours d'introduction à la recherche est proposé à tous les étudiants. Ce choix pédagogique permet à des étudiants soigneusement sélectionnés et soutenus, d'être orientés vers les parcours recherche le plus tôt possible dans leur formation. Une réflexion est en cours pour sensibiliser les étudiants de TSM à la recherche dès la troisième année de la licence de gestion.

Nous avons mené une réforme de la formation à et par la recherche en 2016, celle-ci a conduit à une restructuration de l'école doctorale sur le modèle international, soit deux années de formation suivies de trois années exclusivement dédiées aux activités de recherche. Les parcours recherche de chaque mention de

master (comptabilité-contrôle, finance, gestion des ressources humaines, marketing, management stratégique) sont ainsi intégrés au sein de l'école doctorale, leurs enseignements sont en grande partie mutualisés, ils composent de fait la première année du programme doctoral en sciences de gestion. L'organisation pédagogique des parcours recherche a été présentée dans le détail dans le document d'autoévaluation de l'école doctorale (ED 478). Les étudiants qui valident la première année du programme doctoral sont diplômés d'un master parcours recherche et peuvent poursuivre leur formation doctorale. Lorsque les prédispositions d'un étudiant à la recherche et ses compétences ne sont pas avérées, possibilité lui ait donnée de réaliser un stage en entreprise. Celui-ci étudiants n'est pas autorisé à poursuivre en doctorat. Il peut se prévaloir de la mention du diplôme et envisager d'autres trajectoires professionnelles.

Ce point d'attention vient en écho des remarques du comité HCERES ayant évalué notre programme doctoral en janvier 2020. Celui-ci met en avant dans sa restitution « *l'excellence du programme doctoral avec une exigence de qualité élevée, ... l'intérêt de l'intégration des parcours recherche des masters dans l'école doctorale, ... les résultats remarquables obtenus en termes de publications et de distinctions académiques des doctorants* ». Le programme doctoral intégrant les parcours recherche des mentions de masters a été audité par l'EFMD en mars dernier pour l'obtention de l'accréditation EPAS.

## **ANNEXE 5 : Champ Informatique**

Responsable de champ : Gilles Zurfluh – Directeur de l'UFR Informatique

Aucune observation

## **ANNEXE 6 : Champ Science politique**

Responsable de champ : Philippe Nelidoff – Doyen de la Faculté de Droit et Science politique

J'ai pris connaissance des observations de l'HCERES relatives au Champ Science politique.

Ce champ, réduit pour notre Université à un Master unique et une Licence 3 Droit et Science politique reste investi par notre Faculté qui est une Faculté de Droit et Science politique. Nous pensons qu'il y a, en effet, place pour des formations qui articulent le droit public et la science politique, alors même que l'IEP propose de nombreuses formations en science politique, avec une complémentarité entre nos deux établissements.

Les formations du champ Science politique s'adressent, en effet, à des étudiants qui ne font pas l'objet du même type de sélection que pour l'entrée à l'IEP, présentent un intérêt social indéniable et s'inscrivent dans un créneau spécifique qui est celui des métiers de la défense et de la sécurité qui permet, aujourd'hui de nombreux débouchés professionnels, tant au plan interne qu'international.

Elles font l'objet d'une forte attractivité et sont proposées en formation classique et en FOAD.

Le principal problème soulevé, à très juste titre, par l'HCERES, réside dans le petit nombre d'enseignants-chercheurs (2 Maitres de conférences et un Professeur de sociologie venant de la Science politique), alors qu'il a été dit par le Président du Comité de visite qu'il faudrait atteindre normalement un pourcentage de 5% par rapport aux 143 enseignants-chercheurs relevant des sections 1 à 4 du CNU, soit un déficit d'environ 4 postes statutaires.

Il nous faut donc espérer que ce déficit pourra être comblé dans un proche avenir. Dans l'attente de cette amélioration qui est indispensable pour assurer la pérennité de ce champ, nous avons recours à des postes d'ATER et de vacataires et pouvons compter sur le fort investissement de nos collègues juristes.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec nos collègues de l'IEP pour parvenir à des mutualisations et à une collaboration accrue.

Le Conseil de perfectionnement de la Mention science politique a été mis en place fin 2019.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)